Simplinorme

COMMERÇANTS, ARTISANS, RESTAURATEURS

Reprise d'activité après un sinistre

Dégradations, incendie, dégât des eaux ou inondation, cambriolage : un guide gratuit pour savoir quoi faire, dans l'ordre, et ne manquer aucun délai.

Constater
Preuves, photos, inventaire

Déclarer
Plainte, assurance, délais

Financer
Aides, délais de paiement

Rouvrir
Contrôles, équipe, clients

simplinorme.fr/rouvrir
Gratuit, sans inscription.
Sur téléphone ou à imprimer.

Diffusion libre, sans modification